

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARBAZAN DEBAT
SEANCE N° 2014.02 DU 30 MARS 2014

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le trente mars à dix heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de BARBAZAN-DEBAT proclamés par le Bureau électoral à la suite des opérations de vote du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.7 et L 2122.8 du C.G.C.T.

ETAIENT PRESENTS :

Mme RIVALETTO Claudine, M. MAZET Serge, M. PEDEBOY Jean-Christian, Mme PALOMINO Hélène, M. LARROUY Michel, Mme DARRE Michèle, M. DELMAS Claude, Mme SANSOULET Monique, Mme MAUVEZIN Françoise, Mme VILANOVA Carmen, M. BEZ Bernard, M. LAGARDELLE Gilles, M. IBORRA François, Mme POUYENNE-VIGNAU Régine, M. MANSE Jean-Luc, Mme OLALLA Anne-Marie, Mme FERNANDEZ Consuelo, RODRIGUEZ Rose-Marie, M. LOUPRET Yves, M. CHAMPAGNE Sylvain, M. BOISSON Jean-Pierre, M. ARGENCE Eric, Mme IGLESIAS Trinité.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur PEDEBOY Jean-Christian, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections, et a déclaré installer :

Mme RIVALETTO Claudine, M. MAZET Serge, M. PEDEBOY Jean-Christian, Mme PALOMINO Hélène, M. LARROUY Michel, Mme DARRE Michèle, M. DELMAS Claude, Mme SANSOULET Monique, Mme MAUVEZIN Françoise, Mme VILANOVA Carmen, M. BEZ Bernard, M. LAGARDELLE Gilles, M. IBORRA François, Mme POUYENNE-VIGNAU Régine, M. MANSE Jean-Luc, Mme OLALLA Anne-Marie, Mme FERNANDEZ Consuelo, RODRIGUEZ Rose-Marie, M. LOUPRET Yves, M. CHAMPAGNE Sylvain, M. BOISSON Jean-Pierre, M. ARGENCE Eric, Mme IGLESIAS Trinité, dans leur fonction de conseillers municipaux.

Madame RIVALETTO Claudine, la plus âgée des membres du Conseil Municipal, a pris ensuite la présidence. Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance Monsieur LOUPRET Yves, à l'unanimité.

Nomination des assesseurs : M. IBORRA François et M. DELMAS Claude sont nommés assesseurs.

ELECTION DU MAIRE :

M. PEDEBOY Jean-Christian est candidat.

Premier tour de scrutin. La Présidente, après avoir donné lecture des articles L 2122.4 et L 2122.7 du C.G.C.T. a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection d'un Maire. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	23
- à déduire bulletins nuls :	1
- à déduire enveloppes vides :	0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés :	22

A obtenu :

M. PEDEBOY Jean-Christian : 22 voix

M. PEDEBOY Jean-Christian ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS :

M. le Maire expose en vertu des articles L 2122.1 et L 2122.2-1 du C.G.C.T., le Conseil Municipal fixe librement le nombre des adjoints. La limite maximale est de 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal. Pour BARBAZAN-DEBAT, où 23 sièges ont été pourvus le 23 mars 2014, ce maximum est de six.

M. le Maire propose donc à l'assemblée de fixer pour la durée du mandat le nombre des adjoints du Bureau Municipal à six.

Vote à l'unanimité.

ELECTION DU BUREAU MUNICIPAL (liste des six adjoints) :

Les candidats sont :

1^{er} adjoint : Mme RIVALETTO Claudine, 2^{ème} adjoint : M. BEZ Bernard, 3^{ème} adjoint : Mme FERNANDEZ Consuelo, 4^{ème} adjoint : M. LOUPRET Yves, 5^{ème} adjoint : Mme RODRIGUEZ Rose-Marie et 6^{ème} adjoint : M. DELMAS Claude.

Il a été procédé dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur PEDEBOY Jean-Christian, élu Maire, à l'élection du bureau municipal (liste des six adjoints).

1^{er} tour de scrutin : le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	23
- à déduire bulletins blancs :	0
- enveloppes vides :	0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés :	23

A obtenu, la liste composée de :

1^{er} adjoint : Mme RIVALETTO Claudine, 2^{ème} adjoint : M. BEZ Bernard, 3^{ème} adjoint : Mme FERNANDEZ Consuelo, 4^{ème} adjoint : M. LOUPRET Yves, 5^{ème} adjoint : Mme RODRIGUEZ Rose-Marie et 6^{ème} adjoint : M. DELMAS Claude : 23 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, ils ont été proclamés membres du Bureau Municipal en qualité d'adjoints.

Le Maire a déclaré : 1^{er} adjoint : Mme RIVALETTO Claudine, 2^{ème} adjoint : M. BEZ Bernard, 3^{ème} adjoint : Mme FERNANDEZ Consuelo, 4^{ème} adjoint : M. LOUPRET Yves, 5^{ème} adjoint : Mme RODRIGUEZ Rose-Marie et 6^{ème} adjoint : M. DELMAS Claude, installés membres du Bureau Municipal en qualité d'Adjoints.

M. LE MAIRE demande à l'opposition si elle souhaite s'exprimer.

M. BOISSON annonce qu'il souhaite démissionner et propose de désigner un autre membre.

M. ARGENCE annonce que les candidats qui siégeront au Conseil Municipal sont M. ARGENCE, M. MATUT et M. SONNEVILLE.

M. LE MAIRE prend acte des démissions de M. BOISSON et Mme IGLESIAS, mais précise qu'elles ne seront effectives que lorsqu'un courrier lui sera adressé. Ensuite, les suivants immédiats sur la liste seront convoqués.

M. BOISSON demande si on ne peut pas aller plus vite dans la procédure, puisqu'on sait que ce sont les 3, 5 et 7 de la liste qui souhaitent siéger.

M. LE MAIRE dit qu'il appellera la Préfecture lundi matin afin de connaître le règlement en pareil cas et qu'il respectera la procédure légale.

ALLOCUTION FINALE DE M. LE MAIRE

« Mes chers collègues, je vous remercie pour la confiance que vous venez de me témoigner.

Je veux exprimer toute ma considération et ma gratitude à Claudine RIVALETTO, doyenne de notre assemblée, qui a présidé le début de séance.

Sachez que cette confiance que vous venez de m'accorder est réciproque. Vous m'avez prouvé, tout au long du précédent mandat, que je pouvais compter sur vous, sur votre investissement et sur votre volonté à me soutenir dans ma tâche. Et pour les six années à venir, je ne doute pas que vous soyez animés des mêmes intentions.

Mon objectif principal sera de respecter mes engagements en restant fidèle à mes principes de loyauté, disponible et à l'écoute de tous les habitants.

J'ai été le Maire de tous les Barbazanais pendant six ans et continuerai à l'être.

Enfin, je ne peux manquer de remercier nos nombreux électeurs. Ils nous ont accordé leur confiance, faisant preuve d'une réelle objectivité et d'un profond réalisme. C'est la première fois que pour une élection municipale à BARBAZAN-DEBAT une liste recueille près de 70% des voix. Ce score indique que les Barbazanais ont apprécié le travail effectué pendant six ans et qu'ils souhaitent que nous poursuivions sur cette même voie.

Nous prendrons en compte les avis et remarques formulés durant notre campagne.

Chers Barbazanais et Barbazanaises, je ferai tout pour être digne de votre confiance.

Je vais maintenant m'absenter 5 minutes pour me rendre au cimetière déposer quelques fleurs sur la tombe de mon illustre prédécesseur, Pierre BORY, sans qui je ne serais pas là, ainsi que sur la tombe de mon père et de mon frère, à qui je dois beaucoup. Je m'arrêterai également sur la tombe de Jean-Louis CAYROLLE qui nous a quitté il y a peu, et qui avait siégé avec moi au Conseil Municipal. Enfin, au retour, je déposerai une gerbe au Monument aux Morts, afin d'honorer la mémoire de ceux qui sont morts pour notre liberté. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

« Signatures » des Conseillers présents ou « Procurations à »

RIVALETTO	Claudine		IBORRA	François	
MAZET	Serge		POUYENNE- VIGNAU	Régine	
PEDEBOY	Jean-Christian		MANSE	Jean-Luc	
PALOMINO	Hélène		OLALLA	Anne-Maric	
LARROUY	Michel		FERNANDEZ	Consuelo	
DARRE	Michèle		RODRIGUEZ	Rose-Marie	
DELMAS	Claude		LOUPRET	Yves	
SANSOULET	Monique		CHAMPAGNE	Sylvain	
MAUVEZIN	Françoise		BOISSON	Jean-Pierre	
VILANOVA	Carmen		ARGENCE	Eric	
BEZ	Bernard		IGLESIAS	Trinité	
LAGARDELLE	Gilles				